

JUSQU'À 50 JOURS DE CONGÉS SI VOUS LE VOULEZ !

Soif de congés ? N'attendez plus, rendez-vous sur

[www.secuflex.org](http://www.secuflex.org)

Vous en avez marre de votre travail ? Vous ne supportez plus de ne partir en vacances qu'une semaine par an ? Le gouvernement a pensé à vous ! Grâce à son tout nouveau système [secuflex.org](http://www.secuflex.org), vous allez désormais pouvoir obtenir jusqu'à 50 jours de congés par an\* !

Comment ? En vous rendant sur le site [www.secuflex.org](http://www.secuflex.org). Vous pourrez consulter le nombre de congés qu'il vous reste et acheter des jours supplémentaires.

**SÉCuflex**.org

ACHETEZ VOS CONGES ICI !    JOB FLEX    CHÔMAGE FLEX

SANTÉ FLEX    PENSION FLEX    PRESSE

UNE PLATEFORME INNOVANTE  
POUR LA GESTION DE VOS  
CONGÉS !

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION DES EQUIPES POPULAIRES



#### PARTICIPEZ À NOTRE CAMPAGNE !

- En consultant notre site [www.secuflex.org](http://www.secuflex.org) qui permet d'avoir un aperçu des mesures du gouvernement en matière de chômage, de santé, de pensions... et qui ouvre des pistes d'action. Des alternatives existent !
- En achetant notre Dico décalé et engagé "Le Petit menteur illustré", indispensable pour comprendre la signification réelle de certains mots du discours néolibéral. Prix : 6€ (membres EP : 4€) + frais d'envoi
- En lisant notre magazine spécial campagne (gratuit) qui fait la part du vrai et du faux. Celui-ci est téléchargeable sur [www.equipespopulaires.be](http://www.equipespopulaires.be)
- En partageant notre événement Facebook
- En distribuant notre dépliant

Une sécurité sociale  
plus flexible

**SÉCuflex**.org

#### LA RÉFORME DES CONGÉS EN RÉSUMÉ

- 12 jours de congés légaux au lieu de 20
- 50 jours de congés possibles à négocier avec votre employeur
- Gérez vos congés directement en ligne sur [www.secuflex.org](http://www.secuflex.org)

A partir de 2017,

**PLUS BESOIN DE CONGÉS LÉGAUX POUR PARTIR EN VACANCES !**

\* Le nombre de congés payés passe de 20 à 12 jours par an.  
Le coût du jour de congé supplémentaire varie selon la Commission paritaire dont dépend votre entreprise.

## LA FLEXIBILITÉ AU CŒUR DE LA MODERNISATION DES CONGÉS

Les vacances annuelles ont 80 ans. Un bel âge pour moderniser ce qui a constitué une avancée majeure au XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, le gouvernement lance une vaste réforme des congés, appelée Sécuflex. Elle entrera en application dès janvier 2017. Moderniser, responsabiliser, flexibiliser sont les 3 mots-clés de cette réforme.

Le changement fondamental du système de congés réside dans le nombre de jours. Chaque travailleur disposera de 12 jours de vacances annuelles payées par l'employeur. Il sera cependant possible d'acheter des jours supplémentaires, avec un maximum de 50 jours. Comment ? En se rendant sur la plateforme en ligne [www.secuflex.be](http://www.secuflex.be)

### DANS CE NOUVEAU SYSTÈME, TOUT LE MONDE EST GAGNANT !

**Le travailleur** pourra moduler ses congés selon son mode de vie et ses besoins familiaux. **L'entreprise** est gagnante car elle ne financera plus que 12 jours de congés légaux par an. Elle pourra récompenser les travailleurs méritants en prenant à sa charge les jours supplémentaires que ses travailleurs souhaitent s'octroyer.

**L'Etat** aussi bénéficiera de retombées positives puisque 40% de la somme versée par les travailleurs retournera dans les caisses publiques, qui en ont bien besoin.

Le gouvernement a donc fait le choix d'une réforme ambitieuse, d'un véritable changement de cap qui ancre le nouveau système de sécurité sociale dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Les réformes se poursuivront dans tous les secteurs de la sécurité sociale. Les deux éléments majeurs qui marqueront la rupture avec le modèle du passé étant sans aucun doute la responsabilisation et la privatisation.

ENVIE DE CONGÉS ? RENDEZ-VOUS SUR [WWW.SECUFLEX.ORG](http://WWW.SECUFLEX.ORG)

# CECI EST UN CANULAR... ?

JUSQU'À QUAND ?

Vous y avez cru, à l'annonce de la modernisation des congés ? Vous avez tort, car c'est un canular ! Mais vous avez également raison, car la réalité risque de rejoindre **rapidement la fiction...**

En deux ans, le gouvernement Michel a resserré l'état de siège sur la sécurité sociale. Les attaques **ciblent** principalement les bas et moyens revenus. Mais le pire est peut-être à venir...

Nous n'apprécions vraiment pas le cynisme du gouvernement qui est en train de détruire les fondations de la Sécurité sociale. Pour faire passer ses mesures dans l'opinion publique, il use et abuse de « mots menteurs » tels que flexibilité, responsabilité, modernisation...

Démasquons les mots qui mentent. Et agissons pour préserver une protection sociale pour tous. Pour cela, deux pistes incontournables : la réduction des inégalités de revenus entre les travailleurs et les actionnaires, et la réduction collective du temps de travail.

LA  
SÉCURITÉ  
SOCIALE  
EN ÉTAT  
DE SIÈGE

### SANTÉ

- Diminution des nuitées d'hôpital
- Limitation des indemnités de maladie
- Remise au travail anticipée des malades de longue durée
- ... Et en projet, encore un milliard d'économies sur le dos des patients !

### PENSIONS

- Recul de l'âge de la pension (67 ans)
- Prépensions en voie de disparition
- Fin des « périodes assimilées » dans le calcul de la pension
- ... Et en projet, la pension à points, dont le montant variera en fonction de la situation économique du moment !

### CHÔMAGE

- Augmentation de la dégressivité des allocations
- Accentuation de la chasse aux chômeurs
- Allocations supprimées pour les jeunes n'ayant pas terminé leurs études avant 25 ans
- ... Et en projet, travail gratuit sous peine de sanctions !

### CONGÉS

- Dons de congés entre collègues : « charité » plutôt que « solidarité »
- ... Et en projet, un « compte-carrière » qui permettra aux entreprises de ne pas vous payer vos heures supplémentaires mais de les globaliser sous forme d'hypothétiques congés !